

### INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

12 place du Panthéon 75005 PARIS

## UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

# INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE PENALE

#### TABLE RONDE

## LE MINISTERE PUBLIC

## **JEUDI 6 DECEMBRE 2007 – 14 H 30**

### Salle des Conseils

Université Panthéon-Assas (Paris II) 12 place du Panthéon, 75005 Paris

Entrée libre

Entraide judiciaire en matière pénale, coopération policière, mandat d'arrêt international, voilà des institutions qui resserrent les liens tissés entre les pays de l'Union européenne et qui réjouissent les bâtisseurs d'Europe. Les plus optimistes rêvent déjà d'un « jus communis ».

Mais les institutions de chaque pays restent marquées par les traditions politiques et culturelles souvent éloignées les unes des autres. Pire, elles excitent peu de curiosités réciproques et rien n'est entrepris pour les rendre plus semblables. Or est-il bien utile de lancer un mandat d'arrêt international si on ne sait pas la structure de l'organisation étrangère, et pourtant européenne, qui va la recevoir?

Des juristes de quatre pays européens ont donc décidé de comparer, au sein de l'Institut de criminologie de Paris, la structure et les fonctions de leurs ministères publics respectifs.

### PROGRAMME

Sous la présidence de M. Jacques-Henri ROBERT, Professeur, Université de Panthéon-Assas (Paris II), Directeur de l'Institut de criminologie de Paris

M. Sandro STAIANO, Professeur, Directeur du département de droit constitutionnel italien et comparé, Università Federico II, Napoli

M. Fulvio PASTORE, Professeur, Università di Cassino

M. John R. SPENCER, Professeur, Université de Cambridge

M. Victor MORENO CATENA, Professeur, Université Carlos III, Madrid

M. Vincent LESCLOUS, Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Valenciennes

Discutant:

M. Philippe CONTE, Professeur, Université de Panthéon-Assas (Paris II)